

ALBIN KISTLER MANDATS DE PRÉVOYANCE

Gestion de fortune pour avoirs de prévoyance

Les trois piliers de la prévoyance vieillesse suisse

Situation au 2023

Prévoyance Étatique	Prévoyance Professionnelle (LPP)	Prévoyance Individuelle
Assurance vieillesse et survivants (AVS)	Libre -passage Plan 1e dès CHF 132'300 Stratégie de placement individuelle	Prévoyance liée 3a CHF 7'056 / 35'280 Stratégie de placement individuelle
Assurance invalidité (AI)	Surobligatoire CHF 88'200 – 882'000 Stratégie collective Rémunération annuelle	
Prestations complémentaires (PC)	Obligatoire CHF 22'050 – 88'200 Stratégie collective Rémunération annuelle	Prévoyance libre 3b
CHF 14'700 – 29'400		

Stratégies de placement individuelle dotées d'une philosophie de placement éprouvée

Dans le cadre des mandats de prévoyance Albin Kistler (pour les avoirs de libre passage, plan 1e, pilier 3a), la prévoyance vieillesse individuelle est au centre de nos préoccupations. En tenant compte de la fortune totale, des objectifs individuels et de la propension personnelle au risque, Albin Kistler élabore la stratégie de placement dédiée à l'avoir de prévoyance. Le système des trois piliers de la prévoyance vieillesse suisse offre une multitude de variantes afin de constituer un patrimoine et réduire la charge fiscale. Une partie de la prévoyance privée et professionnelle peut être investie à long terme en s'appuyant sur la philosophie de placement éprouvée d'Albin Kistler et ainsi personnaliser sa prévoyance vieillesse.

Avantages des mandats de prévoyance Albin Kistler

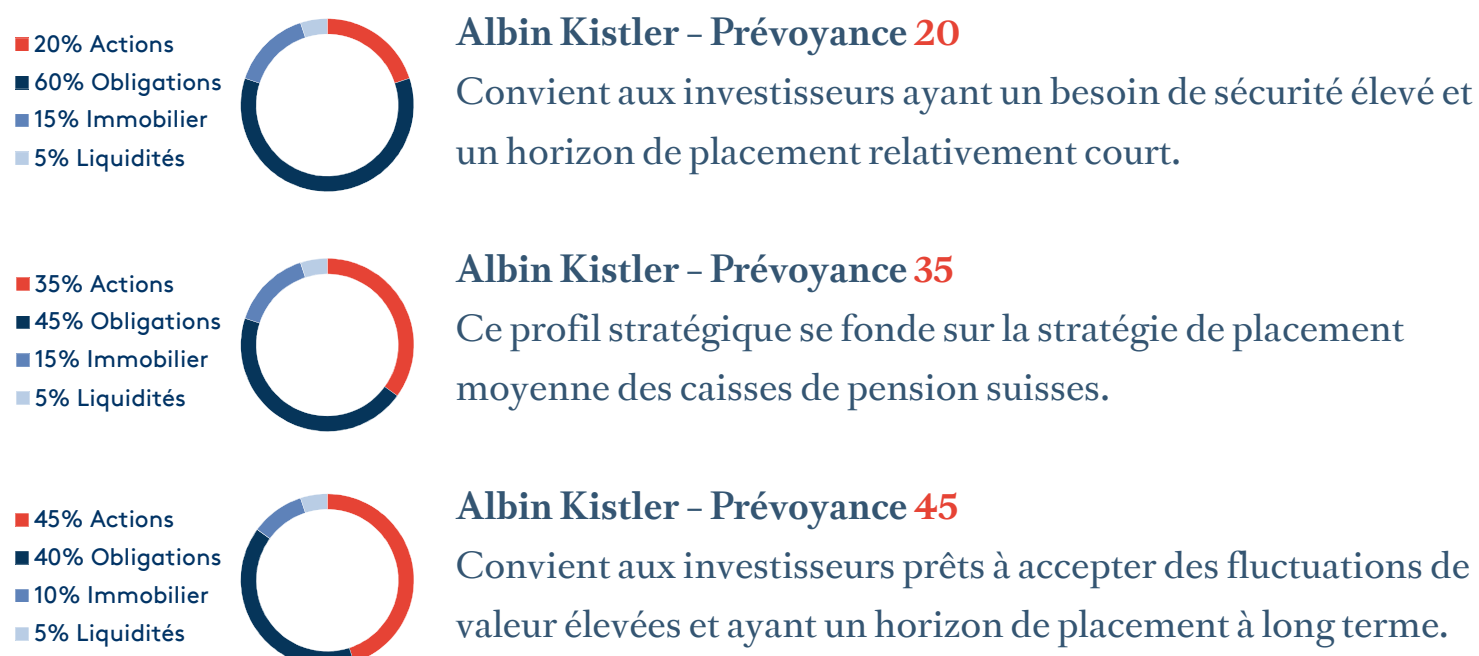
- Philosophie d'investissement éprouvée
- Performances probantes sur plusieurs cycles boursiers
- Personnalisation de la stratégie de placement
- Transparence totale des coûts et dans les rapports de gestion
- Optimisation fiscale des placements dédiés aux avoirs de prévoyance :
 - Réduction des impôts sur le revenu grâce à des versements échelonnés
 - Effet de l'intérêt composé des impôts différés
 - Imposition réduite en cas de retrait en capital
 - Revenus de la fortune exonérés d'impôts / pas d'impôts sur la fortune

Philosophie de placement

Une analyse financière autonome et le respect des promesses faites aux clients sont les bases de notre action. L'évaluation disciplinée et minutieuse des entreprises et des débiteurs est au cœur de notre philosophie d'investissement. Nos clients deviennent actionnaires et créanciers des sociétés que nous avons soigneusement évaluées.

Stratégies d'investissement

En fonction de la capacité et la propension personnelles aux risques ainsi que du respect des règles de placement OPP2, les stratégies suivantes sont proposées :



En tenant compte de la fortune totale, il existe des possibilités de placement élargies conforme à l'OPP2 (art. 50, al. 4). Néanmoins, la stratégie de placement "Prévoyance 95" est accessible que dans le cadre du pilier 3a.



Stratégies axées sur les actions de petites et moyennes capitalisations suisses

Pour les stratégies de placement avec une quote-part actions de plus de 30%, il est possible de choisir un investissement ciblé dans des entreprises suisses de petite et moyenne capitalisation (Small & Mid Cap).

Transparence. Clarté. Franchise. Sécurité.

Albin Kistler communique ouvertement et dans un esprit de partenariat avec ses clients car leurs attentes sont identiques à nos objectifs :

La meilleure performance.

Un modèle de frais clair et transparent. Les coûts cachés ou les rétrocessions sont exclus. Albin Kistler garantit une transparence absolue sur toutes les positions détenues.

Albin Kistler dispose de la licence de gestionnaire de fortune de placements collectifs de capitaux et est donc soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Fondations de prévoyance

Les mandats de prévoyance sont gérés par Albin Kistler via les fondations de Liberty Prévoyance SA. Liberty Prévoyance SA est une entreprise de services leader en Suisse dans le domaine de la prévoyance professionnelle et de la prévoyance liée.

L'entreprise gère une plate-forme de prévoyance indépendante à architecture ouverte pour des solutions de prévoyance intégrales, modernes et individuelles dans le cadre des 2e et 3e piliers (avoirs de libre passage, plans de prévoyance 1e, pilier 3a).



Prochaines étapes

Nos conseillers à la clientèle se tiennent à votre disposition pour tout complément et fixer un rendez-vous personnel.

Albin Kistler AG
Stauffacherstrasse 5
8004 Zürich

T +41 22 561 84 10
info@albinkistler.ch
www.albinkistler.ch

Remarque juridique: le présent document ne constitue ni une recommandation, ni une offre, ni une sollicitation concernant des transactions de titres ou d'autres actes juridiques. Les données historiques de rendement ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous recommandons de vous faire conseiller personnellement par un professionnel qualifié. Vous trouverez notre clause de non-responsabilité détaillée sur www.albinkistler.ch. Nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir - veuillez nous contacter à cet effet.